## LE PETIT POINCONNAIS N°3 (Septembre 2011)

Journal de l'amicale poinçonnaise pour les habitant(e)s du village

« Le bonheur est une petite chose que l'on grignote assis par terre au soleil »J. Giraudoux

### Editorial

Drôle d'e printemps, qui s'est pris certaines semaines pour l'été, drôle d'été, qui s'est pris parfois pour l'automne! Comme le disaient déjà les anciens, le temps ne serait-il plus ce qu'il était?

En tout cas, ces caprices météos n'ont cette année pas troublé les festivités du 14 juillet au village qui furent une réussite.

Et la rentrée est vite arrivée, avec quelques journées d'été indien pas inhabituelles au cours de ce mois de septembre.

Le repas de voisinage n'a pas, lui, bénéficié d'un temps bien favorable. Est-ce le motif d'une moindre participation des Poinconnais ?

Où plutôt, ou aussi, une date moins propice, la veille de la rentrée des classes ?

En revanche, le voyage des anciens, la semaine dernière a fait le plein, et s'est déroulé par une journée correcte. Il a ravi les participants.



Devant le Château de Sully

Vous trouverez ci-joint informations et suggestions à propos du tournoi de pétanque. L'amicale souligne qu'il s'agit d'un essai pour relancer une journée qui par le passé recueillait beaucoup de suffrages. Et qui serait une autre façon d'enrichir l'ambiance à Poinçon, une volonté constante de l'Amicale.

(Pour l'amicale : J-L P-R)

Drôles d'engins dans la plaine!

## <u>Dernières informations pour le</u> tournoi de

### pétanque de dimanche 2/10

-Proposition pour rendre encore plus convivial cet après-midi: chaque participant ou famille apporte une pâtisserie de son choix ou de sa fabrication à partager au moment du aoûter.

-Une buvette sera ouverte par l'amicale.

-Merci aussi d'apporter ses boules, même en surnombre pour en prêter à ceux qui n'en ont pas.

-les spectateurs(trices) et supporters(trices) ne sont pas interdits!

## Ca marche!

Ou plutôt ça commence à marcher! Dans les premiers N°s du Petit Poinçonnais, nous avons suggéré la pratique d'échanges de services entre nous. Une des façons de développer la convivialité, la solidarité et les connaissances entre nous. Puis nous avons regretté que cela ne semble pas convaincre vraiment les villageois.



Petit espoir! Un de ces échanges a eu lieu: le rangement de 5 stères de bois en échange de la possibilité d'utiliser une heure la connexion internet. A la grande satisfaction des deux parties concernées....

Pour poursuivre sur cette bonne voie, peut-être faudrait-il que les demandes et les offres s'expriment plus directement.

Cela peut se faire dans le prochain N°. A



# Histoire de notre village (suite et fin)



# Vue de la place de la mairie EGLISE SAINT-GERMAIN

En 1914, une proposition de Classement par les monuments historiques aboutit seulement à une Inscription à l'Inventaire Supplémentaire en 1925.

Vers 1944, faute d'entretien et à la suite de violents orages, la toiture du vestibule s'effondre.

Le nombre de paroissiens ayant beaucoup diminué, il ne sera pas reconstruit. Depuis 1883, suite à la construction d'une nouvelle église dans le village même, Larrey se sent peu concernée par l'entretien de l'église.

Vers 1950, le vitrail fut fracassé par une décharge de chevrotines.

Le 1 janvier 1980, ne voulant plus entretenir deux églises, Larrey « vend » sa part de l'église st Germain à Poinçon pour le franc symbolique.

En 1982, la création d'un comité de sauvegarde de l'église st Germain conduit à la réfection du vitrail inauguré le 17 avril 1983. Le 2 décembre 1984, St Germain De Poinçon est choisi pour servir de cadre à l'ordination d'un prêtre.

En janvier 1989, le clocher est restauré et on y installe un « nouveau » coq, restauré lui aussi, béni par le prêtre desservant la commune. (Catherine Paquot)

Nous avons tous pu voir, ces dernières semaines, dans la plaine, des engins que nous n'avons pas l'habitude de voir au milieu des champs! Des bulldozers, entourés, vus de loin, de sortes d'énormes poussins jaunes qui auraient picoré la terre. Les Poinçonnais avaient de quoi être intrigués! Mais en allant chercher les informations «à la source», c'est à dire auprés de l'association foncière des trois villages (Bouix, Poinçon-lès-Larrey et Larrey), nous savons «tout» sur les travaux entrepris.



#### On remembre, on remembre!

Le saviez-vous, le dernier remembrement date de la fin des années cinquante! Il y avait de quoi le rafraîchir! Ce qu'a décidé le Conseil Régional de Côte d'Or. L'étude a été faite par un cabinet de géomètres dont les propositions ont été acceptées par les trois communes après consultation des exploitants concernés.

# Qu'est-ce qui justifie cette actualisation du remembrement?

Son but premier est évidemment la rationalisation de la répartition des terres. Mais c'est aussi la sécurisation et la préservation de l'état des routes. En effet, les autorités cherchent à limiter la circulation des grosses machines agricoles sur les axes routiers. Si les terres d'un même agriculteur sont regroupées, il circulera moins.



Les fameux poussins à imaginer en jaune!

L'association, gestionnaire des aménagements fonciers a tout naturellement été chargée de faire exécuter les travaux. Le financement est assuré partie par le conseil régional, partie par l'association foncier, partie par les trois communes.

### Et les « gros poussins jaunes ? »

Il s'agit tout simplement des rouleaux de drains en plastiques. Ils vont permettent d'assainir les terrains agricoles en dirigeant l'eau vers le petit ruisseau qui traverse la plaine. Du coup, les agriculteurs bénéficieront de parcelles plus grandes et plus saines

*A savoir:* l'association foncière a en charge trois marchés:

-l'entretien ou la création des chemins et fossés.

-la pose et l'entretien des gros collecteurs (30m et plus de diamètre).
-la pose et l'entretien des petits collecteurs dont le financement et toutefois à la charge des particuliers.

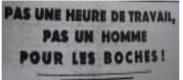
Elle est aussi maître d'ouvrage pour l'entretien des haies et l'hydraulique.

Elle est composée de 15 membres dont trois vice présidents (un par commune). Elle représente, (le saviez vous?) la quarantaine d'agriculteurs qui exploitent les terres des trois communes.

(Informations recueillies auprès de Messieurs Gérard et Soupault, maires de Poinçon et de Larrey)

### Rencontre avec «L'Aigle blanc.»

Nous commençons ici la chronique de la jeunesse captivante d'un Poinçonnais que nous publierons au cours de plusieurs N°s. Certains anciens le connaissent sûrement car, sous ce pseudonyme de résistant se «cache» Mary Lallemant, natif de Poinçon lès Larrey en 1922, et qui revient y passer les mois d'été depuis qu'il habite à Troyes. Voici un homme à la destinée singulière qui nous a incité à le rencontrer pour qu'il la partage avec nous.



Il est venu au jour grâce à l'assistance de la réputée Jeanne Peutot née Malbecq, sage-femme qui a contribué à la naissance de plusieurs générations de Poinçonnais! A l'âge de 4 ans, il est confié à ses grands parents. En effet, son père, «gazé» pendant la guerre a semblé atteint par la tuberculose qu'on croyait à l'époque contagieuse.

Il suit sa scolarité à l'école de Poinçon, y passe aussi son adolescence. Il trouve un premier emploi aux ponts et chaussées à Chatillon sur seine.



M Lallemant, consultant ses archives

Puis Mary Lallemant réussit le concours d'entrée aux PTT et «s'exile» à Orléans pour y commencer sa formation alors que la guerre a été déclarée depuis déjà deux ans. Mais il ne termine pas sa formation. Il est convoqué dans la région parisienne (Sévres) pour suppléer à l'absence des postiers envoyés au Services du Travail Obligatoire en Allemagne.

Puis c'est à son tour d'être convoqué pour quitter la France. Il subit d'abord une visite médicale des services allemands faite par un médecin français réquisitionné. Comme il est marié et père d'une petite fille Bernadette, on lui demande si cela lui ferait plaisir de partir! Il est déclaré inapte. Quelques heures plus tard, il est à nouveau convoqué à Versailles pour qu'on lui délivre une carte de travail, obligatoire à l'époque pour exercer une activité professionnel-

le. Mais comme il a été recensé à Orléans, il ne figure pas sur les listes de la région parisienne. On le déclare définitivement inapte.

Mais l'affaire n'en reste pas là. Suite dans le N°4 Collaboration Mary Lallemant /Jean-Louis Phélut-Ribéry